

Edito

Nous approchons de la fin de la réalisation du deuxième Contrat Territorial Unique avec la Région. Un avenant est en cours ; nous ferons le point en fin d'année.

Les réflexions que nous avons engagées montrent que des propositions pour le prochain contrat régional commencent à se dessiner. C'est pourquoi il nous faut d'abord, tirer des enseignements de notre dernière assemblée plénière de Vix et reprendre quelques idées fortes alors esquissées.

Le compte-rendu de nos actions lors de ces réunions, n'est plus possible, cela devient beaucoup trop long.

Le CDT organisera à l'avenir des soirées à thème « **LES SOIRÉES DU CDT** » ; par exemple, à l'occasion de la sortie d'une fiche « **Débattons en Pays Sud Vendée** ».

Un seul thème, voire deux, s'il y a une pertinence à le faire, pourra ainsi être abordé dans chaque Communauté de Communes.

Nous nous rapprocherons donc davantage des citoyens et le débat s'enrichira en audience et en qualité.

Nous agissons pour que nos réflexions aboutissent le plus souvent possible à ce qu'il y ait de plus en plus de propositions de territoire, donc **des projets communs à plusieurs Communautés de Communes**.

Je persiste à croire que plus on est à mettre en place des stratégies, plus on a des chances de les voir réussir. Le Syndicat Mixte devrait alors devenir le porteur de ces projets, ce qui conforterait la notion de « territoire ».

Nous rencontrerons **les territoires voisins**, mais aussi nos homologues dans les autres départements, et la région Poitou-Charentes. Les points communs ne manquent pas. Il n'est pas possible d'avancer seul. L'eau, les transports en sont des exemples parmi d'autres.

Dans cette optique, nous avons mis en place un groupe de travail transversal, animé par André Biet, pour d'une part, rencontrer, échanger avec l'extérieur de notre territoire et d'autre part, réfléchir à la pertinence de son périmètre.

Je termine ce propos en rappelant que ces perspectives de réflexions du CDT n'ont que la prétention d'essayer de favoriser le travail des élus en essayant de rapporter l'opinion et les avis des citoyens face aux difficultés que nous traversons.

Jacques Métais,
Président du Conseil de Développement du Territoire

Mieux travailler avec nos voisins

Une réflexion commune à de nombreux thèmes

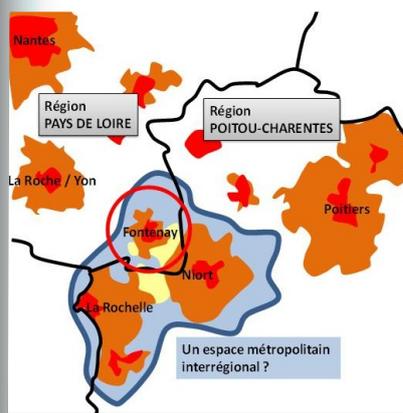
Notre Pays du Sud Vendée est limitrophe du Poitou-Charentes.

Il appartient, de fait, à un grand bassin métropolitain interrégional.

Les relations à La Rochelle et à Niort sont nombreuses, pour nos habitants, comme pour nos entreprises. Nous partageons le même espace de vie.

Pour autant, le fait que ce bassin soit « à cheval » sur 2 régions et 3 départements n'est pas sans poser de problème et il nous semble que des améliorations pourraient être apportées :

- pour que les politiques mises en place se coordonnent mieux : en matière de santé, de formation professionnelle ou de tourisme par exemple ;
- pour mieux organiser les conditions de déplacements et les informations ...



Nous allons travailler sur cette question importante, notamment en sollicitant l'avis de nos homologues, les Conseils de Développement du Pays d'Aunis et des agglomérations de Niort et de La Rochelle.

Le Conseil de Développement du Territoire du Sud Vendée est un lieu de discussion et de confrontations d'idées sur les questions relatives au développement et à l'aménagement du territoire « Sud Vendée »^(*).

Il est ouvert à tous.

Il regroupe les Citoyens qui souhaitent apporter une contribution à ces débats.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et enrichiront notre travail...

Notre Blog vous permettra de prendre connaissance des dates de prochaines réunions, de suivre l'actualité du Conseil de Développement du Territoire et de télécharger nos contributions.

conseildveloppementduterritoiresudvendee.over-blog.com

^(*) Communautés de Communes : Pays de Fontenay le Comte, Vendée-Sèvre-Autise, Pays de Sainte Hermine, Pays de l'Hermenault, Pays de la Châtaigneraie

RÉDACTEURS :

Jacques METAIS, Président du Conseil de Développement de Territoire
Thierry DUBUS, Animateur du Conseil de Développement du Territoire

CONCEPTION ET RÉALISATION :

Isabelle NAROLLES—FOLIARD LE GAL

SYNDICAT MIXTE POUR LE CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE DU SUD VENDÉE

Contact : Isabelle NAROLLES—FOLIARD LE GAL

68, Bd des Champs Marots

85200 FONTENAY-LE-COMTE

☎ 09 63 63 37 41 Fax : 02 51 00 51 75

Courriel : smctusv@orange.fr

Région
PAYS DE LA LOIRE





3 questions à ...

Joël FORTIN,

Groupe de Travail : **TOURISME**

Y-a-t-il un enjeu de développement touristique en Sud Vendée ?

Bien sûr. A l'écart des flux littoraux, certes très importants, le Sud Vendée dispose de patrimoines et d'atouts touristiques diversifiés et attractifs. Le marais, le massif forestier de Mervent-Vouvant, les paysages de bocages qui couvrent une importante partie du territoire... et tout notre patrimoine architectural, dont Fontenay-le-Comte bien entendu, qui bénéficie d'un label « ville d'Art et d'Histoire ». L'enjeu est de mieux organiser cette offre. Or, la promotion de la randonnée nous semble un moyen de le faire.

S'agit-il de créer de nouveaux itinéraires de randonnée ?

Oui, de nouveaux circuits sont possibles et souhaitables. Néanmoins, l'une des priorités est de travailler à un meilleur maillage, en s'appuyant sur des itinéraires régionaux ou départementaux déjà reconnus. Et puis, il s'avère aussi important de qualifier cette offre, par une meilleure signalétique, des animations, des parcours thématiques ...

Qui randonne aujourd'hui ?

De plus en plus de monde, de tout âge, avec des visées sportives ou de loisirs .. et puis n'oublions pas qu'il s'agit d'une activité gratuite, excellente pour la santé et qui permet de mieux découvrir et respecter son environnement ... que des avantages !



3 questions à ...

Fernand NOYER,

Groupe de Travail : **HABITAT/PERSONNES ÂGÉES**

Pourquoi avoir travaillé sur les situations d'urgence ?

Parce que l'urgence, quant elle est combinée à l'isolement, au vieillissement ou au handicap, se traduit souvent par des situations de grande détresse.

Nous nous sommes posé la question : « *quels recours peut avoir une personne dépendante (personne âgée, handicapée) quant son « aidant » est lui-même confronté à un empêchement majeur et soudain (hospitalisation, par exemple) ».*

Et effectivement, ces situations restent problématiques.

L'immense majorité des acteurs que nous avons interrogé (associations d'aide à domicile, EHPAD, CCASS ...) en témoigne.

Quels sont les principales difficultés qui ont été relevées ?

Un déficit de prévention et d'information tout d'abord. Il conviendrait de travailler sur un outil approprié et disponible (site internet dédié, par exemple) permettant une mise en relation rapide entre une demande de prise en charges et les offres disponibles, notamment en matière de logement temporaire.

Cette offre existe-elle ?

Oui, mais elle mériterait probablement d'être développée. Nous faisons des propositions en ce sens ; lesquelles impliquent les collectivités, les EHPAD mais aussi les bailleurs privés ou encore les réseaux de famille d'accueil.



3 questions à ...

Jean-Noël NAUD,

Groupe de Travail : **SANTÉ**

Pourquoi y-a-t-il de moins en moins de médecins, particulièrement en zone rurale ?

Cette désertification s'explique en partie par l'effet de politiques nationales : réduction des « numéris clausus » (nombre de médecins formés), politiques de rémunération peu attractives au regard du temps effectif de travail ... Parallèlement, la profession se féminise et les attentes des étudiants et des jeunes médecins évoluent : recherche de temps partiels, de postes salariés ou mixtes, recherche d'exercices collectifs du métier... Dans ce contexte, les territoires doivent redoubler d'imagination pour être attractifs.

Comment peut-on intervenir ?

Il nous semble d'abord essentiel de mettre en place une politique cohérente et partenariale, en impliquant les professionnels eux-mêmes, les institutions de santé et les collectivités. Faire travailler ensemble tous ces acteurs n'est pas chose aisée.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur un vrai pôle de santé, qu'il est essentiel de conforter. Nous devons aussi soutenir les projets qui vont dans le sens d'un accueil global des jeunes médecins : intervention à temps partiel à l'hôpital, postes de remplacement, installation progressive ...

On entend beaucoup parler de « maisons de santé » ?

Les « maisons de santé pluridisciplinaires » sont de bons outils, sur lesquels il faut travailler. Toutefois elles doivent être envisagées dans le cadre d'un maillage cohérent du territoire. Il faut éviter les projets concurrents, de même qu'il faut travailler au contenu et à l'animation de ces structures.

QUELQUES CHANTIERS A VENIR

LES POLITIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES :

Exploitation et valorisation du questionnaire engagé au printemps auprès des associations sportives du Pays afin de mieux appréhender leurs besoins et attentes.

L'EMPLOI ET LA FORMATION :

Ce Groupe de Travail va être relancé et piloté par Gilles Brémand, qui inscrit sa réflexion dans le prolongement des travaux de Claude Monory.

Dans un premier temps, le groupe souhaite s'impliquer sur les opportunités d'élaborer, à l'échelle du Sud Vendée, un « projet éducatif de territoire », en travaillant prioritairement sur l'offre « post-bac » et d'apprentissage.

L'EAU :

travail approfondi sur les problématiques de ressources en eau, du point de vue quantitatif et qualitatif ...

La relance du groupe de travail sur l'agriculture ...

... et d'ici la fin de l'année, la formalisation d'un « avis du Conseil de Développement du Territoire » sur l'état d'avancement des projets inscrits dans le Contrat Territorial Unique (CTU) 2010—2013.